

DIALANGUE

Volume 5

Avril 1994

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres et des langues modernes / Maîtrise en linguistique
Université du Québec à Chicoutimi

THÈME : L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

L'hiver est froid, il a beaucoup de tempêtes et beaucoup de neiges. J'aime l'hiver. J'aime les flocons. les toitures son pleine de neiges.

Dominique, 2^e année



- ARTICLES ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

ÉTUDE LEXICOLOGIQUE: LES OUTILS DU FORGERON

Elaine Houde

Franchir le seuil d'une boutique de forge, c'est traverser dans un autre monde. Le temps s'est fixé comme ces milliers d'objets rouillés suspendus sur des murs couverts de suie. Du feu de forge centenaire s'exhume une fumée qui rappelle celle des nombreuses pipes allumées jadis dans ce lieu de rassemblement aujourd'hui presque désert. Comme un vestige intact d'une époque révolue, l'enclume ne demande qu'à chanter sous le geste du marteleur. Dans ce décor sombre règne un homme dont le regard et la voix illuminent l'espace. En un tournemain, il ravive l'âme de la boutique et redonne forme à des vieux bouts de fer usés. Tel un magicien, il détient les secrets du trempage des métaux, connaît les recettes infailibles de la fabrication d'une roue, a la dextérité nécessaire pour créer des objets d'art et la douceur essentielle pour manipuler les bêtes.

Fils et petit-fils de forgerons, Roland Lamontagne a le souci de la conservation des techniques traditionnelles. Sa boutique de Saint-Prime, une grande partie de son outillage autant que ses connaissances lui ont été transmises par son père Arthur qui exerçait vers 1920. Si ses outils ont pour lui une valeur inestimable, il en est de même pour son vocabulaire. On a pu constater, au long des six heures d'interview, tout l'intérêt que le forgeron porte à la désignation des outils, des pièces effectuées, la précision des termes utilisés pour nommer un travail particulier et le plaisir qu'il obtient à glisser des expressions désuètes pour aiguïser la curiosité. Son amour du travail de la forge concilié à celui de la langue en a fait un témoin parfait pour une enquête lexicologique portant sur les outils du forgeron.

Comme tous les forgerons du Québec, M. Lamontagne se devait d'être polyvalent car il desservait une clientèle très variée. Il resuait ou fabriquait un fer de hache pour un bûcheron, réparait une machine agricole pour un cultivateur, ferrait leurs chevaux et posait des bandages neufs sur les roues des voitures, confectionnait des clous et des vis pour les charpentiers, réparait le moulin à viande du boucher, etc. Il agissait donc comme maréchal-ferrant, charron, menuisier, taillandier et plus encore.

Pour effectuer ces tâches les plus diverses, le forgeron Lamontagne a dû se doter d'un nombre incommensurable d'outils de toutes sortes. Une partie d'entre eux lui ont été légués par son père qui les avait fabriqués lui-même; quelques autres ont été forgés par M. Lamontagne mais la majorité, plus légers et plus perfectionnés, ont été achetés vers les années 40 pour remplacer les outils d'origine. Il était d'ailleurs moins coûteux de les acheter que de les fabriquer. Ayant conservé minutieusement tous ces outils depuis les origines de la boutique, il est facile d'imaginer tout l'arsenal que M. Lamontagne possède.

Pour cette raison, il a été impossible de recréer la liste de ces outils d'une manière exhaustive. Le choix des outils s'est fait selon deux critères: leur importance pour le travail spécifique du forgeron et leur intérêt sur le plan linguistique. *Limes, pinces, marteaux, tournevis, scies* n'ont donc pas retenu notre attention. L'équipement de base de toute boutique de forge, soit le *feu de forge, le soufflet, l'enclume* et les instruments qui s'y rattachent, a notamment été traité avec plus d'intérêt car il est au coeur des activités du maréchal-ferrant et du taillandier, se voit indispensable au travail du charron et complète le travail du menuisier.

La tâche première du forgeron du village au début du siècle était sans contredit celle de maréchal-ferrant. La pratique de la maréchalerie nécessitait l'emploi d'outils spéciaux pour

fabriquer les fers (*marteau à panne carrée, poinçon, tranchet, pinces et enfileuse à pinces*) et d'autres pour la pose des fers contenus dans la *boîte à ferrer* (*couteau à sabots, râpe, tenailles pour déferrer, paroir à sabots, marteau, outil pour dériver les clous, clous à fers, pinces à river, marteau à ferrer, bloc, pied*). Pour l'étape du «ferrage» du cheval, on utilisait un dispositif appelé *travail* qui immobilisait le cheval pendant l'opération.

En plus de la maréchalerie, M. Lamontagne fabriquait et réparait les roues de voitures. Ce travail demandait les talents du menuisier pour le travail du bois et aussi celui du forgeron pour confectionner les parties en métal, la boîte et le bandage. Le charron employait des outils spécifiques tels *toupie, motonnet* et *vastringue* pour la confection des rais et des tenons, les *gouges* pour tailler le centre de la roue. Puisqu'il s'agit d'un travail de précision, plusieurs autres outils sont des instruments de marquage et de mesure: la *roulette à mesurer les roues et les bandages*, le *trusquin*, les *compas* et *galopins*. Grâce au *banc à travailler les roues*, le charron posait le bandage de fer sur l'extérieur de la roue ainsi stabilisée. La forme circulaire de cette «lisse» de fer était donnée par le *rouleur à bandage*. Plusieurs outils du menuisier servaient à la confection des roues: *plaine, rabot, guillaume, varlope*, etc.

Avec l'apparition des automobiles et des tracteurs de ferme, les fonctions de maréchal et de charron devinrent moins importantes. C'est alors que le forgeron sentit le besoin de s'ajuster à la demande. Il s'équipa alors d'outillage spécialisé dans la confection de pièces en métal (tour à fer) pour réparer les machines agricoles plus complexes; il se procura une *press-drill* (perceuse électrique), un *shear* (coupe-fer), un *presse-fer*; il délaissa son feu de forge pour la torche à acétylène. En acquérant des produits manufacturés en Angleterre, il introduisit du même coup quelques termes anglais pour les désigner, *punch* (poinçon), *chuck* (mandrin du tour à fer).

On peut donc remarquer deux étapes dans l'évolution du vocabulaire du forgeron: une première où l'outillage et ses appellations se sont peu modifiées et la seconde qui, entraînée par l'industrialisation, dénote une influence étrangère. En comparant les instruments utilisés au XVIIIe siècle dans l'Encyclopédie, de Diderot et d'Alembert, avec ceux de la fin du XIXe siècle, nous constatons peu de variations dans l'outillage et ses appellations. Les mots de cette période, surtout apparentés à la maréchalerie et au charronnage, sont tous d'origine française. Cependant, l'avènement des compagnies britanniques et américaines qui introduisirent sur le marché des produits manufacturés au début des années 1900 modifia sensiblement le lexique. On voit alors apparaître des mots d'origine anglaise pour des appareillages plus sophistiqués concernant surtout le travail des métaux.

Malgré cela, on peut constater que le vocabulaire de M. Lamontagne n'a pas subi une très forte anglicisation. Les méthodes et le lexique n'ayant que très peu progressé depuis le siècle précédent, le vocabulaire fut longtemps très stable. Les anglicismes n'ont pu s'ancrer réellement car leur apparition, liée à l'industrialisation, coïncide par le fait même avec la disparition du métier de forgeron. Car, si c'est grâce aux outils qu'il a forgés et inventés que le forgeron a pu très bien gagner sa vie, c'est lorsqu'il commença à se procurer lui-même des produits manufacturés qu'il mit sa vocation en péril.

Aujourd'hui retraité à 72 ans, M. Lamontagne effectue encore quelques travaux comme des pièces pour la restauration de maisons traditionnelles, des «sleighs» fabriquées comme autrefois, répare quelques fois les roues en bois d'un souvenir familial. Conscient qu'il est le dernier forgeron de la famille, du village et de la profession, Roland Lamontagne, encore imprégné de la notoriété qu'il avait jadis, évite que son métier ne sombre dans l'oubli en enseignant son savoir à quelques particuliers. Afin d'assurer la pérennité des membres de l'ordre de St-Éloi, il besogne maintenant à fonder son propre musée.